



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Interdépartementale
des routes Centre-Ouest**

Feytiat, le 29/08/2025

District Sud A20

Affaire suivie par : Isabelle FRANCOIS

Courriel : isabelle.francois@developpement-durable.gouv.fr

réf : 2025-013

**Le Directeur Interdépartemental des routes
Centre-Ouest**

à

Communauté Urbain Limoges Métropole

Pôle Aménagement et Mobilités Durables /

Direction de l'aménagement du territoire et de la
stratégie foncière

19 rue Bernard Palissy

87031 LIMOGES CEDEX

Objet : Consultations PPA du 22 août 2025

Par courriels du 22 août 2025, vous avez interrogé la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest au sujet de :

- la modification simplifiée n°3 du PLU de Solignac,
- la modification simplifiée n°2 du PLU de Rilhac-Rancon,
- la modification simplifiée n°8 du PLU de Panazol,
- la modification simplifiée n°9 du PLU de Condat-sur-Vienne.

Après examen des différents dossiers, je vous informe que ces modifications n'appellent pas d'observation de la part du District autoroutier Sud A20.

La Cheffe du District Sud A20

Jocelyne RELIER